

Sécurisation des axes rue Deffontaine - rue de Willems

Retrouvez le compte-rendu de la réunion publique du 1er juillet dernier.

Image



BAISIEUX - Compte rendu réunion publique

Mardi 1^{er} juillet 2025 - 18 H 30 - Salle Villeret

En présence des riverains concernés, de la MEL,
de la Gendarmerie, de la municipalité

Actions engagées et perspectives d'aménagement pour la sécurisation des rues Deffontaine et de Willems

Préoccupations partagées par les riverains et la municipalité

- Vibrations provoquées par le passage de poids lourds, bus, tracteurs qui fragilisent les habitations.
- Vitesse excessive de certains automobilistes, malgré la mise en place de la limitation à 30 km/h sur l'ensemble du territoire communal.
- Traversée des chaussées difficiles et parfois dangereuses pour les piétons.
- Etat dégradé de la voirie principalement rue Deffontaine

Une mobilisation constante de la ville

- Informations sur les différentes actions menées jusqu'à ce jour

Courriers :

- Au préfet des Hauts-de-France, demande de mise en place d'un radar fixe.
- Au vice-président de la MEL en charge de la voirie : demande de mise en place de feu dit "récompense".

- Au directeur de la voirie MEL, mise en place de la sécurisation des rues Deffontaine et de Willems au Plan Pluriannuel d'Investissement métropolitains.

Etat des lieux, actions :

- Recensement des dysfonctionnements, échanges avec les services de la MEL.
 - Test d'un feu "récompense" sur la rue de Willems - retours positifs des habitants, des élus et agents de la ville. La pérennisation de ce dernier est plébiscitée.
 - Pose d'un radar pédagogique rue de Willems, il a permis de mesurer un trafic d'environ un million de véhicules en 7 mois (entre septembre 2023 et avril 2024) soit environ 6 000 véhicules/jour.
- À noter que la vitesse moyenne mesurée sur la période est de 35,12 km/h en sens entrant et 39,09 km/h en sens sortant, ce qui souligne l'impact positif du 30km/h sur la commune, la vitesse moyenne étant réduite de 10 à 15 km/h.
- Demande régulière de contrôle de vitesse auprès de la gendarmerie (A noter le manque de moyen -partage du radar avec la brigade de Cysoing)

Mesures envisagées à court terme

Septembre / Octobre

- Passages piétons : **sécurisation des 21 passages piétons identifiés** comme prioritaires (notamment devant les écoles) par les services techniques de la municipalité. S'en suivra déploiement progressif sur l'ensemble du territoire communal.

Le passage piéton de la rue de Willems (face au 29) sera décalé cet été (face au 19).

- Installation, par la MEL, de **priorités à droite** à plusieurs intersections.

Objectif : casser les vitesses excessives.

- Rue Deffontaine avec rue Pasteur - rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - rue de l'Église - allée Lavoisier - avenue d'Ogimont
- Rue de Willems avec rue Victor Hugo

Ont été exclus, pour des raisons de sécurité (proximité de la voie ferrée), de configuration et aussi de législation :

- Rue Deffontaine avec rue de la Mairie
- Rue de Willems avec rue de Breuze
- Rue Deffontaine avec rue des Moissonneurs
- Rue de Willems avec allée du Daru (voie privée)

La gendarmerie présente à la réunion rappelle que les priorités à droite, bien que parfois controversées, sont **des outils efficaces** pour faire ralentir les conducteurs, même en l'absence de véhicules visibles.

- A la suite de demandes des riverains, il sera fait un courrier à ILEVIA pour sensibiliser les chauffeurs de bus au respect de la limitation à 30 km/h.
- Des travaux de réfection provisoire de chaussée par la MEL sont prévus en Septembre/Octobre pour atténuer les nuisances rue Louis Deffontaine.

Propositions et remarques de riverains

- « *rue Deffontaine en sens unique* » pour moins de passage mais aussi équilibrer le passage des camions avec la rue de la mairie

A noter, les réactions de certaines personnes présentes et du représentant de la MEL qui notent qu'une telle mesure implique des détours importants et une réorganisation globale des rues connexes.

Cette hypothèse est effectivement très complexe et nécessite une étude préalable de faisabilité avec les services voirie de la MEL et probablement de la préfecture.

Enfin, plusieurs personnes présentes ont souligné que cela reviendrait à transférer un flux important vers d'autres voies...

- « *des chicanes* » mais les expériences des communes environnantes ne semblent pas satisfaisantes et posent des difficultés pour les bus et les engins agricoles.
- « *La pose de dos d'âne* » : leur acceptabilité reste faible lorsqu'il s'agit d'en planter à proximité des habitations car accroissent les bruits et vibrations.
- Difficulté de la sécurisation au niveau de la rue de Willems du fait de la présence du passage à niveau d'où le souhait de la municipalité d'installer un radar fixe.
- « *Poids lourds, quel contrôle de la desserte locale* » ? remarque de quelques-uns : attention aux commerces, entreprises de Baisieux mais aussi des alentours.
- « *Pourquoi la rue des moissonneurs donnant rue Deffontaine n'est pas concernée par le "priorité à droite" et petite bordure dangereuse pour les vélos* ».

La MEL n'a pas encore ce lotissement dans son patrimoine foncier.

Il convient de noter que tous les lotissements de la commune ne sont pas nécessairement repris à ce jour dans le domaine public métropolitain. Il s'agit en effet de procédures de transfert souvent longues et complexes.

Il serait envisageable de solliciter le retrait de cette bordure auprès du promoteur dans le cadre du dossier de demande de rétrocession en cours.

Propositions de la municipalité à plus long terme

- **Etude** avec la MEL sur la possibilité de détourner le transit des camions rue Deffontaine, notamment en redirigeant une partie du trafic poids lourds vers la rue de la Mairie **avec vigilance** sur les capacités de cette voie **mais aussi des avis des riverains**.

- **Etude** avec la MEL sur la possibilité de sens unique de la rue Deffontaine (avantages, inconvénients). Il conviendra d'analyser les reports de flux sur le reste de la ville. Cette étude de faisabilité devra s'inscrire dans une stratégie plus large de plan de circulation.

- Nécessité de **travaux plus lourds** (dégradations structurelles, incidents fréquents sur le réseau d'eau potable)

Un programme pluriannuel de renouvellement des réseaux d'eau potable, **porté exclusivement par Noréade**, est prévu pour les années **2027-2028**.

Il se décompose en deux phases :

- **Phase 1** : entre la voie ferrée et le giratoire
- **Phase 2** : entre le giratoire et la rue de Lille

Une **coordination de ces travaux avec les opérateurs de voirie et les concessionnaires est nécessaire**, afin de limiter les perturbations pour les riverains et éviter des interventions multiples sur le même périmètre.

Cette exigence est rappelée par le **Directeur des Services Techniques** et le **Maire**, dans un souci de bonne gestion des travaux et de respect du cadre de vie.

Conformément aux règles de l'art et aux objectifs de ville durable et d'adaptation au changement climatique, l'étude de la réfection structurelle de la voirie devra intégrer :

- La végétalisation de l'espace public,
- L'élargissement des trottoirs pour favoriser les usages piétons,

- La création d'aménagements cyclables et la prise en compte des modes doux,
- Une conception respectueuse du guide technique de la MEL (Mobilité, gestion des eaux, matériaux, trame verte...).